

# La Revue Nationale

Organe  
de la Société  
Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

## SOMMAIRE

	PAGES
L'Hygiène économique .....Roger du Vernay	55
Congrès du 12 mars 1931 — Rapport du trésorier général .....J.-A. Bariteau	63
Halifax .....François Lalonde	71
Honnêteté et franchise des Esquimaux .....J-Edmond Lefebvre	73
Les Conférences populaires — L'enquête de notre revue.	
Réponses de M. J.-E. Paquin, professeur, et de Lefranc .....	75
Bibliographie .....	80

Albert Ferland  
1930

# LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Fondée en 1834

## Conseil général

*Aumônier général:* Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

*Assistant-aumônier général:* M. OLIVIER MAURALT, p.s.s., supérieur de l'Externat Saint-Sulpice, 1000, bd Crémazie est.

*Président général:* GUY VANIER, C.R., 57, rue Saint-Jacques ouest.

*1er vice-président général:* AIME PARENT, trésorier de la ville de Verdun, 21 avenue Galt, Verdun.

*2e vice-président général:* Ernest BROSSARD, gérant de banque, 410, rue Beaubien est.

*Secrétaire général:* V.-ELZEAR BEAUPRE, I.C., professeur, 3732, rue Saint-Hubert.

*Trésorier général:* J.-ALBERT BARITEAU, L.L.L., notaire, 1609, rue Maisonneuve.

Honorable F.-L. BEIQUÉ, sénateur, 112, rue Saint-Jacques ouest.

Sir Hermidas LAPORTE, industriel, 1016, rue Dorchester ouest.

J.-C. BEAUCHAMP, administrateur, 551, rue Cherrier.

J.-Victorien DESAULNIERS, directeur-gérant, 55, rue St-Jacques ouest.

J.-Ovila MOQUIN, douanier, 139, rue Saint-Thomas, Longueuil, P.Q.

Alfred BERNIER, voyageur de commerce, 48, rue Hazelwood, Outremont.

Alphonse PHANEUF, optométriste, 1767, rue Saint-Denis.

Louis POULIOT, employé civil, 10639, rue Laverdure, Ahuntsic.

Maurice TESSIER, professeur, 2051, rue Moreau.

Arthur TREMBLAY, marchand, 2115, rue Delisle.

*Chef du secrétariat:* Alphonse de la ROCHELLE, notaire.  
Bureau No 1, Monument national. Tél: LANcaster 4364.

*Organisateur et propagandiste:* T.-Auguste POUPART.  
7125, rue Christophe-Colomb. Téléphone: CALumet 8284-W.

## CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument national — la Société Nationale de Fiducie — la Société Nationale de Colonisation.

La direction de la *Revue nationale* ne s'engage pas à rendre les manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs articles.

Abonnement: \$2.00 par année.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, et imprimée par "L'ECLAIREUR" Inc., imprimeurs-éditeurs, 1723, rue Saint-Denis. Tél: HARbour 8216.

**Saveur  
unique!**



**Enveloppe hermétique en aluminium**  
**'Frais des Plantations'**

F. 131



*Compagnie  
d'Assurance sur la Vie*

**"La Saubegarde"**

**MONTREAL**

Narcisse Ducharme, président

Tél : LANcaster 7700-3378

**LA CIE J. & C. BRUNET Limitée**

PLOMBERIE — COUVERTURE — ELECTRICITE — CHAUFFAGE

1095, BOUL. SAINT-LAURENT

MONTREAL

## COMMENT EPARGNER

Ne permettez pas à vos économies de se perdre.

Vous aimeriez posséder une maison, un auto, un radio, des meubles de prix; vous ne les acquerez jamais si vous ne recueillez les sous et les dollars. Condamnez la menue dépense qui ne laisse rien à part la satisfaction d'un plaisir passager; tentez d'obtenir un article durable et utile.

Vous n'arriverez jamais au but visé si vous n'ouvrez et garnissez un compte d'épargne.

Cessez l'émiettement de vos dépenses et canalisez vos économies à

LA  
**BANQUE PROVINCIALE  
DU CANADA**  
où les épargnants déposent.

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-six années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

**A. AUBRY & FILS, LIMITEE** 2340, DE LORIMIER  
MONTREAL.  
Maison fondée en 1874. — Incorporée en 1914.

MEMBRES DE LA SOCIETE

Abonnez vos garçonnetts et vos fillettes à

**L'OISEAU BLEU**

Revue illustrée pour la jeunesse

Publiée par

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

1182, rue Saint-Laurent, Chambre No 1

Un numéro vous sera envoyé gratuitement sur demande

**Encouragez nos annonceurs**

## CRÈME À LA GLACE

pour Réceptions ou pour Desserts  
:: elle est toujours appréciée ::

Aujourd'hui nous la livrons paquetée avec de la Dry-Ice (glace sèche), ce qui fait un paquet absolument propre et élimine l'eau salée et les désagréments qui en résultent

**J. Joubert**  
LIMITÉE

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$14,000,000

Actif, plus de \$153,000,000

LA GRANDE BANQUE DU CANADA FRANÇAIS

271 succursales au Canada dont  
228 dans la province de Québec

Nos ressources sont à votre disposition

NOTRE PERSONNEL EST A VOS ORDRES

Tél.: CALUMET 4168

Membre de la Section Saint-Edouard

**J.-A. ST-AMOUR Ltée, ENTREPRENEURS ELECTRICIENS**  
Assortiment complet d'accessoires électriques.

La Croix du Mont-Royal est une preuve de l'excellence de notre travail.  
6579, rue SAINT-DENIS MONTREAL

Succursale: SAINT-HYACINTHE

Tél : AMherst 2001

## Cie de BISCUITS AETNA Limitée

1801, AVE DE LORIMIER

MONTREAL

Bureau: LANcaster, 1771

Résidence: WILbank 2397

## C. LAMOND & FILS

929, RUE BLEURY  
MONTREAL

Manufacturiers de

Bijouteries et médailles. — Insignes en or, émail, or plaqué,  
argent, bronze et aluminium.

Nous sommes possesseurs de 95% des coins de la maison Caron Frères Inc.  
W. LABADIE, représentant Dessins soumis sur demande

Encouragez nos compatriotes

**80%** de vos clients jugent votre maison d'après  
votre papeterie et vos imprimés.

Nous sollicitons votre patronage strictement sur les  
qualités de nos travaux, et sur notre habileté à vous  
bien servir dans toute l'acception du mot. :: ::

**L'ECLAIREUR, INCORPOREE**

Imprimeurs — Editeurs — Papetiers

DEUX ETABLISSEMENTS

BEAUCEVILLE

MONTREAL

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél : BELair 0408

**ERNEST MEUNIER**

Membre de la section Saint-Jean-Baptiste No 13

TAILLEUR FASHIONABLE

994 est, RUE RACHEL

MONTREAL

Près du Parc LaFontaine

Pâtisserie, confiserie, charcuterie, glaces de fantaisie,  
boulangerie de luxe.

**KERHULU et ODIU**

Téléphone: HARbour 7104.

1284, rue Saint-Denis, Montréal

**Ne négligez pas vos yeux**



c'est un  
bien qu'on  
ne perd  
qu'une fois

Examen de  
la vue

Lunettes  
élégantes,  
etc.

**A.-L. PHANEUF**

Optométriste-Opticien

1767, rue Saint - Denis

Téléphone: HARbour 5544

U. Boileau,  
Prés.-Gén.

E.-N. Boileau,  
Sec.-Trés.

**ULRIC BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS  
GENERAUX

Spécialité: Edifices Religieux

4869, rue Garnier

MONTREAL

Bureau: Tél : CHerrier 3191-92

# LA REVUE NATIONALE

---

---

## L'Hygiène Economique

*Essai sur la nécessité d'une science de la prévoyance*

*Là où il n'y a rien de suffisamment déterminé, rien ne se fait.*

LEIBNITZ

**D**ÉPUIS quelques décades, en dépit de l'active propagande des institutions de prévoyance, grossit la masse de ceux qui ne peuvent plus se suffire.

Sinon, comment expliquer ces faits :

- a) A chaque session, soit de notre Parlement fédéral, soit de nos législatures provinciales, les discussions sur les pensions de vieillesse;
- b) Dans le numéro de juin 1930 de la *Nation's Business*, organe de la *Chambre de Commerce* des Etats-Unis, sous le titre "Shall the State Pension the Aged", ce suggestif début d'article:

"Eleven states and the territory of Alaska have laws granting pensions at the public expense to the aged and needy citizens . . . In three or four states old age relief bills are pending. Next year, with many more legislatures in session than meet in 1930, efforts will be made to put several new pension laws on the statute books."

- c) En France, l'existence, depuis le 1er juillet 1930, d'un nouveau système d'assurances sociales.

Ces faits ne suffisent-ils pas pour prouver que les parasites sociaux se multiplient de plus en plus? . . .

Il faut bien croire que le simple observateur constate cet alarmant état de choses, puisque nous pouvions, le 7 août dernier, dans

un quotidien de Montréal, sous le titre: "Les mendiants dans nos rues", lire un modeste fait-divers contenant le passage que voici:

"Depuis quelque temps, des citoyens de cette ville se plaignent amèrement d'être assiégés par des solliciteurs d'argent sur la rue et avec une persistance qui devient insupportable."

Et quelles autres réflexions n'entendrions-nous pas si les familles, si les refuges, si les hospices pouvaient parler!

Il ne faut pas s'illusionner: les gens deviennent de plus en plus imprévoyants.

Si, encore, particuliers et sociétés n'avaient à donner le vivre et le couvert qu'aux seuls vieillards; mais tel n'est pas le cas.

Ecoutez ce que disait William Green, à Toronto, le 17 octobre 1929, lors du 49<sup>e</sup> congrès de la *Fédération américaine du travail*:

"On nous a toujours dit que les sociétés industrielles n'ont pas d'âme: les événements de ces dernières semaines semblent le prouver avec une entente particulière. Dans leur course effrénée vers le gain, ces sociétés font maintenant des difficultés pour employer les travailleurs qui ont atteint l'âge de quarante ans. Cette attitude est inhumaine, contraire à tout principe social et indéfendable à tous égards."

Et les chômeurs? . . .

\* \* \*

En face d'une telle menace de parasitisme, il convient de se demander pourquoi, même dans les pays à gros salaires, l'antique vertu sociale de la prévoyance est si étonnamment en baisse.

Déjà, nombre de raisons ont été données; une surtout semble en faveur; c'est celle qui porte sur notre régime économique. Est-elle exacte? Est-ce bien dans le domaine de la science économique appliquée qu'il faut chercher le remède au mal dont nous souffrons? Nous ne le croyons pas.

Nous admettons que l'industrie en multipliant les besoins, sur-fictifs de la masse, y multiplie aussi les quêteux, surtout depuis que l'on a généralisé "l'hypothécaje" de l'avenir par la vente à crédit; mais c'est tout simplement admettre un effet — dont la cause reste à trouver.

Quelle est donc la cause?

C'est, nous semble-t-il, l'inexistence d'une Science de la Prévoyance: on est encore, sous ce rapport, comme on était autrefois,

dans le domaine de l'hygiène physique, au stage de l'induction. Et, pourtant, la prévoyance collective est indispensable, si l'on veut vraiment enrayer la plaie du parasitisme social.

Il est même étrange que l'on ne s'en soit pas avisé avant aujourd'hui. Comment expliquer une telle carence, sinon par l'intérêt le plus mesquin? Car elle est bel et bien condamnée par la logique: si les Césars de l'Economique s'industrient à multiplier, de concert avec l'Etat, les moyens de dépenser de la masse, est-il rationnel que la société n'entreprenne pas, avec le concours de nos gouvernements, une campagne corrélative en faveur de la prévoyance?

Si cet article a été écrit, c'est parce que nous avons voulu contribuer à déclencher cette campagne, nécessaire, urgente même, en montrant l'utilité de la Science de la Prévoyance.

— I —

Entendons-nous tout d'abord sur le mot.

—Qu'est-ce que la Prévoyance?

Nous avons fait maintes recherches pour trouver une définition satisfaisante; on sera surpris de savoir que nous l'avons lu dans le livre "De la Sagesse", de Pierre Charron, moraliste du 16e siècle.

A la question posée, l'auteur répond:

"La prévoyance est un grand remède contre tous maux, lesquels ne peuvent apporter grande altération ny changement estans arrivés à un homme qui s'y attendait, comme au contraire ils blessent et endommagent fort ceux qui se laissent surprendre."

Mais, dira-t-on, c'est la définition de la prévoyance individuelle que cet auteur nous donne.

Parfaitement. Où voyez-vous du reste une différence essentielle entre la prévoyance individuelle et la prévoyance collective? Tout ce qui diffère entre elles, ce sont les modalités employées pour atteindre le résultat désiré: le principe reste le même.

Or, nous constatons que, jusqu'ici, même chez les économistes, on ne connaît qu'une seule notion: celle de la prévoyance individuelle; qu'elle est enseignée au petit bonheur et qu'il n'y a que des entreprises, indépendantes, rivales ou hostiles, qui cherchent à l'inculquer aux individus.

Ce qu'il faudrait donc, en l'occurrence, c'est une Science de la Prévoyance qui nous donnerait une unité de doctrine; qui pourrait,

ensuite être enseignée à partir de l'Ecole primaire jusqu'à l'Université; qui coordonnerait enfin les institutions et les doterait des moyens plus efficaces pour assurer leur pénétration dans la masse.

— II —

Pour démontrer l'utilité de la prévoyance collective, nous pourrions bien rester dans le domaine de l'abstraction et développer l'idée contenue dans l'épigraphe de cet essai; nous préférons procéder par analogie: comme le dit judicieusement un proverbe latin, le chemin est plus court par l'exemple que par le précepte.

Nous considérons, en effet, qu'il y a un très suggestif rapprochement à faire, dans les circonstances, entre la Prévoyance et l'Hygiène.

Toutes deux sont effectivement des sciences portant sur les rapports, ici sanitaires, là économiques, de l'homme avec le monde extérieur et sur les moyens de faire contribuer ces rapports à la stabilité sanitaire et économique ainsi qu'au perfectionnement de l'individu et de la collectivité.

Or, qu'était l'hygiène physique, il y a quelque cinquante ans? Ce qu'est aujourd'hui l'hygiène économique — car la prévoyance n'est pas autre chose.

Il existait bien des prescriptions éparses recommandant telle ou telle mesure pour sauvegarder l'état de santé général de la masse; mais tout restait individuel, empirique; il n'y avait pas encore de coordination entre ces différentes formules. C'est cette coordination qui, petit à petit, nous a enfin donné la Science de l'Hygiène physique. Aussi est-ce pourquoi cette science peut maintenant prémunir et l'individu et la société contre la contagion.

Pourquoi n'en pourrait-il pas être ainsi sous le rapport de l'Hygiène économique?

Qu'attend-on vraiment pour créer entre toutes les formules individuelles cette coordination qui nous donnera la vraie Science de la Prévoyance?

Nous ne nous illusionnons certes pas sur la complexité et, par tant, sur les difficultés de la tâche; mais elle n'en demeure pas moins capitale pour le bien-être de l'individu et de la société.

On n'a pas plus le droit de nous laisser vivre, aujourd'hui, surtout dans les grandes agglomérations humaines, sans science de la prévoyance qu'on aurait le droit de nous y laisser vivre sans la science de l'hygiène.

Car il faut regarder comme une vraie contamination économique l'existence de ces légions d'imprévoyants vivant au dépens de la société.

"Vous aurez toujours des pauvres parmi vous"!

Tant mieux pour les riches, et pour cause; mais ce n'est pas une raison pour qu'ils subissent d'un oeil paternel leur effarant accroissement.

Il est certain que, si nos hommes d'Etat s'évertuaient à élaborer la science de la prévoyance avec autant d'ardeur qu'à faire marcher les affaires, l'entretien des parasites sociaux ne grèverait pas tant les budgets privés et publics.

— III —

M. de la Palice pourrait dire :

"Si nous n'avons pas encore de Science de la Prévoyance, nous ne pouvons pas l'enseigner".

Qui va nier, cependant, que cet enseignement est nécessaire?

N'est-il pas bizarre qu'on omette de dire, répéter, semer dans les programmes, à tous les degrés de l'enseignement, ce que doivent faire les individus pour se prémunir contre toutes les adversités de la vie?

Est-ce que la prévoyance ne satisfait pas à nos besoins de sécurité tout comme la nourriture répond à nos besoins de sustentation? Peut-on considérer ces questions comme superflues pour des jeunes gens qui vont s'engager dans la vie?

Il nous paraît inconcevable que l'une des notions les plus indispensables à la jeunesse, si l'on ne veut pas qu'elle se trouve désorientée plus tard, soit abandonnée au hasard des leçons, des cours et des lectures.

Cela nous semble même criminel, quand on envisage la répercussion que peut avoir une telle lacune sur le bien-être non seulement des individus, mais aussi de la société. N'en retarde-t-elle pas ainsi les progrès?

Il est une parole de Leroy-Beaulieu qu'il convient de rappeler ici.

C'est cet économiste qui a dit qu'une "instruction bien dirigée, en rendant l'homme plus sensible à l'avenir, et plus prévoyant, peut accroître le goût de l'épargne."

Qui ne voit, en effet, que si, dès l'école primaire, on commence à inculquer des notions de la Science de la Prévoyance, nous attendrons moins longtemps les fruits de cette instruction?

L'enfant apprendra tout de suite qu'il doit être l'unique artisan de sa sécurité et de sa quiétude. Plus il avancera dans le cycle de l'enseignement, plus il comprendra le fonctionnement de nos différentes institutions de prévoyance; aussi ne leur demandera-t-il plus, à l'instar de son père, aujourd'hui, un rendement exorbitant de son argent, comme s'il s'agissait de spéculation ou de jeu. Il pourra même conclure qu'il n'a aucune créance sur l'Assistance publique, comme nombre de parasites semblent le croire de nos jours: il saura, en effet, qu'il n'est pas du devoir de l'Etat de dispenser aux imprévoyants les biens de ceux qui n'ont pas vécu comme des sauvages.

En un mot, lorsque cette éducation collective sera donnée, on verra peut-être moins de vieux rentiers de nos villages retarder le progrès économique de leurs enfants et par conséquent de notre nationalité; moins de veuves passer à travers leurs assurances du jour au lendemain, comme l'attestent les statistiques officielles; moins de gens de tout acabit vivant au crochet des autres, quand ce n'est pas de la société, parce qu'il y aura moins d'égoïsme, moins d'illusions, moins de ruines.

L'élaboration et l'enseignement d'une science de la prévoyance devront être complétés par un organisme centralisateur dans le genre de notre Conseil provincial d'hygiène — à moins que ce ne soit un ministère — afin que nos multiples institutions de prévoyance soient coordonnées et conduites avec l'unité de vues indispensable. Comment voulez-vous que la masse s'y reconnaisse aujourd'hui, tiraillée qu'elle est en tous sens? Il n'est pas étonnant que ce soit la petite minorité qui soit assurée contre les risques de la vie.

Un ministère de la prévoyance, diront les ultramontains, mais c'est du socialisme d'Etat, ça!

Nous répondrons, avec Bossuet, que "la vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux"; nous ajouterons, avec Jules Michel, dans son *Manuel d'Economie sociale*, que "l'Etat doit faire ce que les individus ou les associations privées ne savent pas ou ne peuvent pas faire dans l'intérêt de la société, à condition que cet intérêt soit reconnu par l'opinion publique, c'est-à-dire que le besoin en soit généralement senti."

Pourquoi pas au reste un ministère de la prévoyance collective, puisqu'il y a déjà des ministères de la prévoyance sociale?

Nous écrivions, en avril 1930, dans cette revue, sous le titre "Bleu-Rouge-Blanc", monographie que nous consacrons au peuple letton:

"Il convient de faire observer que la Lettonie s'est donné un ministère de la Prévoyance sociale. Si le gouvernement est

un art, il est aussi et surtout une prévoyance, ce que l'on oublie dans plus d'un pays".

Appuyons ici sur une distinction ébauchée: ce que nous demandons, à ce chapitre, ce n'est pas, comme en Lettonie, un organisme s'occupant de prévoyance sociale, mais bien de prévoyance collective.

Une conception fâcheuse pourrait faire prendre encore le Pirée pour un homme: la science qui cherche à coordonner nos institutions de prévoyance et à leur imprimer une même direction ne doit pas être confondue, en effet, avec la prévoyance édictée par la Loi; s'il y a un code des obligations prescrites par la prévoyance sociale à tous les citoyens, tous les citoyens doivent pouvoir s'imposer personnellement d'autre part le devoir de jeter les bases d'une science régentant toutes les manifestations de la prévoyance collective.

Ce que nous demandons, en somme, c'est un organisme centralisateur qui, grâce à l'initiative et au libre arbitre des citoyens, assurerait la réorganisation rationnelle de tous les rouages de la prévoyance canadienne-française. La masse en a besoin pour mieux comprendre l'application des principes de la prévoyance collective.

Nous avons tout d'abord intitulé cet essai: "POURQUOI AVONS-NOUS TANT DE QUETEUX?" et nous répondions:

- 1—Parce que l'on ne s'avise pas qu'il faut une science de la prévoyance;
- 2—Parce qu'on n'enseigne pas que l'hygiène économique est aussi nécessaire que l'hygiène physique;
- 3—Parce que nous n'avons pas d'organisme centralisateur groupant les institutions de prévoyance en un tout cohérent et les conduisant avec l'unité de doctrine indispensable.

Nous avons ensuite préféré: "DE L'HYGIENE ECONOMIQUE"; puissions-nous avoir démontré la véracité de nos trois réponses, restées les mêmes.

Qu'ajouterons-nous ?

Un souhait à l'adresse de tous nos députés: celui d'être moins politiciens et plus réalistes.

Dans notre vie politique, l'industrialisme, grâce à ses ramifications nombreuses et puissantes, a pris, depuis longtemps, une avance énorme sur le travail, par conséquent sur la masse. Il est grand temps que le travail possède à son tour, chez tous nos mandataires, des hommes versés dans les questions économiques, notamment dans celle qui a trait à la prévoyance collective.

Il ne faut plus que Me Antonio Perrault puisse répéter ce qu'il écrivait il y a déjà quelques années :

“Pourquoi nos députés sont-ils accusés de quitter la Chambre des Communes dès que commence un débat sur le tarif, les chemins de fer, la navigation, les banques et, d'une façon générale, une discussion sur des problèmes économiques? Pourquoi, par leur insouciance aux questions d'ordre matériel, laissent-ils croire que notre formation intellectuelle est inférieure, sur ce point, à celle des Anglo-canadiens? Pourquoi répandre aussi l'impression, parmi les collègues, que la pensée française est inapte aux grandes affaires, parce qu'elle serait trop spéculative ou trop frivole pour s'occuper de ces solides réalités?”

Que nos hommes publics répondent enfin à ce vœu que formulait S. G. Mgr Gauthier, en octobre 1921, lorsqu'Elle demandait instamment à nos autorités sociales de se “préoccuper du problème économique et social” parce que “c'est l'un de nos plus pressants devoirs” de l'heure.

Puisse ce modeste essai, écrit dans cet esprit, attirer leur attention sur l'une des initiatives les plus urgentes qui soient, puisqu'elle aurait pour résultat définitif un sérieux accroissement du bien-être général.

Roger du VERNAY,  
Publiciste de la *Caisse Nationale d'Economie*



# Congrès du 12 mars 1931

\* \* \*

## Rapport du trésorier général, M. J.-Albert Bariteau

Messieurs les congressistes,



POUR la troisième fois j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil général, le rapport financier et le bilan annuel de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*.

Le bilan et l'état financier de la *Société Saint-Jean-Baptiste* ont été vérifiés et certifiés par M. Victor Pelletier, notre vérificateur. Les bilans et états financiers de chacune de nos filiales ont aussi été vérifiés et certifiés par les vérificateurs respectifs de ces corporations. De plus, le comité des états financiers nommé par le Conseil général s'est réuni et les états lui ont été soumis pour étude, et je crois que son président vous en recommandera l'adoption dans quelques instants.

### Bilan au 31 décembre 1930

#### ACTIF

En banque et en caisse:			
Fonds de la Société.....	\$ 4,211.69		
Fonds en fidéicommiss.....	104.00	\$ 4,315.69	
<hr/>			
Débiteurs .....		1,676.48	
Insignes .....		96.51	\$ 6,088.68
<hr/>			
Placement en fidéicommiss — Sec- tion des membres à vie.....			1,541.25
Actions: <i>Monument national</i> .....		\$ 89,700.00	
<i>Soc. Nat. de Fiducie</i> .....	\$205,000.00		
Moins: Solde non appelé	112,750.00	92,250.00	
<hr/>			
<i>S. Nat. de Colonisation</i>		15,000.00	\$196,950.00
<hr/>			
Inventaire .....			2,531.67
<hr/>			
			\$208,111.60

## PASSIF

Créanciers: Comptes divers.....	213.14	
Contributions encaissées par anticipation .....	1,501.00	
Abonnements anticipés.....	302.65	2,016.79
Fidécummis: Section des Membres à vie.....	1,587.94	
Campagne contre le cinéma.....	32.80	
Souscriptions — Monument La-combe .....	14.47	
Chapelle de la Réparation....	10.04	1,645.25
Emprunt: <i>Monument national</i> .....		52,000.00
Réserve: Pour dépôts des élèves des cours publics.....		1,000.00
Profits et pertes: Surplus le 31 décembre 1929	\$137,777.37	
Réalisation d'actif .....	7,155.00	
	144,932.37	
Surplus de l'exercice 1930....	6,517.19	151,449.56
		208,111.60

(Contresigné) Pour le Conseil général:

Guy VANIER,  
Président général

J.-A. BARITEAU,  
Trésorier général

Vérifié et certifié conforme aux livres,

(Signé) Victor PELLETIER, C.P.A.

Vérificateur

Montréal, le 19 février 1931.

## Revenus et dépenses

Cette année les revenus de notre *Société* ont été de \$25,342.11 contre un total de \$23,887.39, en 1929, soit une augmentation de \$1,454.72. Cette augmentation est due entièrement à un surplus de revenus provenant du *Monument national* qui a versé à notre *Société* durant l'année une somme de \$12,300.00 contre \$10,360.00 en 1929.

Les autres sources de revenus ont été sensiblement les mêmes que par les années passées. Les contributions des membres ont rapporté cette année \$2,772.00 lorsqu'elles avaient donné la somme de \$3,167.17 l'année précédente, soit une diminution de \$400.00 environ. Les dividendes reçus de la *Société Nationale de Fiducie* s'élèvent à \$9,277.80.

Les cours publics donnés au *Monument national* ont donné cette année un surplus à peu près égal à celui de l'année précédente.

Si nos revenus ont légèrement augmenté, nos dépenses ont de leur côté notablement diminué; en effet, nos dépenses se totalisent cette année à la somme de \$17,971.73 contre un total de \$21,-403.18 durant l'année 1929, ce qui nous permet d'accuser un surplus de revenus sur les dépenses pour cette année de \$7,370.38 comparativement à un surplus de \$2,484.21 pour l'année 1929.

Les dépenses de notre *Société* peuvent être divisées en trois groupes, ce sont d'abord les dépenses qui ont trait à la régie interne et à l'administration de notre *Société*, c'est le service du secrétariat; en second lieu, les dépenses occasionnées par les oeuvres que notre *Société* se doit de soutenir et d'aider et même d'entreprendre durant l'année, c'est le chapitre des oeuvres, et enfin il y a le service des intérêts.

#### Intérêts et amortissements:

Les intérêts sur la somme due au *Monument national* ont nécessité un déboursé de \$4,048.60 cette année comparativement à \$4,-249.31 l'année précédente, soit une diminution de \$200.65. Depuis quelques années, le Conseil général s'est efforcé de diminuer en tant qu'il lui était possible le montant capital que notre *Société* doit au *Monument national*. Cette année, le profit réalisé par la vente de quelques actions de la *Société Nationale de Fiducie* nous a permis de faire des remboursements assez appréciables sur ce montant; nous avons de ce chef remboursé une somme totale de \$13,000.00. Notre dette envers le *Monument national* qui était originellement de \$100,000.00 est maintenant réduite à \$52,000.00. Cette dette a donc été réduite depuis quelques années de 50%.

### Le secrétariat

Ce groupe de nos dépenses comprend tous les frais d'administration tels que salaires, loyer de bureaux, papeterie, délégations et autres. Les salaires attribués au chapitre de nos dépenses se sont élevés à la somme de \$5,700.82, contre une somme de \$6,755.92, soit une diminution de \$1,054.21. Durant l'année 1929, les salaires avaient subi une augmentation assez considérable pour des raisons extraordinaires qui ont été expliquées dans notre rapport pour

l'année 1929. Cette année ces circonstances n'existent pas, nos salaires sont revenus à leurs chiffres normaux.

Les loyers de nos bureaux apparaissent à ce chapitre de nos dépenses pour une somme de \$1,500.00; la papeterie et articles de bureaux pour une somme de \$435.68; les délégations et frais de voyages se chiffrent à la somme de \$161.20 et les dépenses diverses se sont élevées à la somme de \$751.96. Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année précédente.

Le total des dépenses imputables à l'administration s'est élevé à la somme de \$8,549.66 contre un total de \$9,658.43, l'an dernier, soit une diminution de \$1,108.77.

L'administration de notre *Société* a donc coûté la somme de \$8,549.66; si nous comparons ce chiffre au montant que la *Société* reçoit comme contribution des membres, soit la somme de \$2,772.00, nous voyons que le déficit est très considérable et nous constatons que si notre *Société* n'avait pas d'autres sources de revenus que la contribution de ses membres, non seulement elle ne pourrait pas faire des oeuvres, mais elle serait en déficit dans son administration, puisque les contributions suffiraient à peine à solder un tiers des frais d'administration.

## Oeuvres

La *Société* a dépensé pour les oeuvres cette année la somme de \$5,373.41.

Parmi les oeuvres mentionnées à ce chapitre nous voyons que la *Revue nationale* a un excédent de dépenses sur les revenus de \$2,251.18; ce déficit est un peu moins considérable que celui de l'année dernière.

La *Revue nationale*, étant servie gratuitement à tous les membres de la *Société* et n'ayant aucune autre source de revenus que les quelques pages d'annonces publiées, ne peut évidemment boucler son budget que par un déficit plus ou moins considérable suivant le nombre de membres auxquels elle doit être servie. L'*Oiseau bleu*, notre belle revue pour la jeunesse, termine aussi son année avec un excédent de dépenses sur les revenus de \$1,221.08.

Nous avons reçu durant l'année des souscriptions pour notre fête nationale au montant de \$4,999.50 et les dépenses de cette organisation se sont élevées à la somme de \$5,181.33, laissant un déficit de \$181.83 comparativement à un déficit de \$1,125.74 en

1929. Nos *Promenades historiques* de l'année 1930 ont occasionné une dépense de \$54.64.

Notre Société a fait des souscriptions à diverses oeuvres durant l'année pour une somme globale de \$1,269.06 contre une somme de \$2,249.00 en 1929.

Le concours d'*Histoire du Canada* dans nos maisons d'enseignement secondaire nous a coûté la somme de \$83.35.

Dans le courant de l'année 1930, le Conseil général a conclu une entente avec le Comité exécutif de la Cité de Montréal par lequel la ville prend à sa charge l'entretien de la croix du Mont-Royal; c'est ce qui explique que notre Société n'a dépensé durant l'année que la somme de \$88.20 pour l'entretien de ce monument comparativement à la somme de \$445.15 durant l'année 1929.

## Surplus

L'excédent de nos revenus sur nos dépenses durant la dernière année s'élève à la somme de \$7,370.38, somme qui a été portée au compte de profits et pertes. A ce montant vient s'ajouter le profit réalisé par la vente d'un certain nombre d'actions de la *Société Nationale de Fiducie*; le compte de profits et pertes s'est accru de ce chef durant l'année d'une somme de \$7,155.00. De sorte que le solde créditeur au compte de profits et pertes qui était au 31 décembre 1929 de \$137,777.37 est maintenant de \$151,449.56.

## Nos filiales

Le temps ne nous permet pas d'étudier en détail les bilans de nos filiales dans ce rapport, mais qu'il nous soit permis de souligner rapidement les principaux résultats obtenus par chacune d'elles durant l'année dernière.

### 1o MONUMENT NATIONAL

Les revenus du *Monument national* se sont élevés cette année à la somme de \$45,311.99, soit une légère diminution sur le total de \$47,022.16 de l'année 1929. Les dépenses de cette corporation se sont chiffrées à la somme de \$27,214.14, total à peu près égal à celui de l'année 1929. Le principal item de ces dépenses, c'est le service des intérêts qui a demandé une somme de \$9,244.39.

Les primes d'assurance ont coûté la somme de \$2,885.42. Le chauffage, l'éclairage, les permis et les taxes ont demandé une somme de \$4,809.00. Les réparations ont pris une somme de \$2,420.59.

Le surplus des recettes sur les dépenses sont de \$18,097.85 et à même ce surplus le *Monument national* a versé dans le courant de l'année à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* pour le bénéfice de ses oeuvres une somme de \$12,300.00 laissant un excédent net de revenus de \$5,797.85 qui a été porté au compte de profits et pertes.

#### 20 CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'actif de cette corporation est maintenant de \$6,637,032.88 et son capital inaliénable a atteint la somme de \$5,949,335.26 et ce capital s'est accru durant l'année 1930 d'une somme de \$473,792.66.

Une somme dépassant un quart de million, exactement \$262,145.79 sera distribuée à ses sociétaires rentiers dans le cours de l'année.

Les fonds de réserve de la *Caisse Nationale d'Economie* se sont accrues d'une somme de près de \$150,000.00; ces réserves atteignent maintenant la somme de \$675,000.00.

#### 30 CAISSE DE REMBOURSEMENT, FONDS DE GARANTIE

La *Caisse de Remboursement* fut fondée afin de pouvoir rembourser les contributions des sociétaires de la *Caisse Nationale d'Economie* décédés avant de devenir rentiers. Ses revenus durant l'année se sont élevés à la somme de \$62,009.39 et les sommes qu'elle a été appelée à rembourser s'élèvent au total de \$13,860.71. Le fonds de garantie de la *Caisse de Remboursement* s'élève à la somme de \$407,166.46, soit une augmentation de \$45,912.11 durant l'année 1930.

#### 40 ADMINISTRATION C.N. d'E. et C. de R.

L'administration de la *Caisse Nationale d'Economie* et celle de la *Caisse de Remboursement* sont confiées à la *Société Nationale de Fiducie* et, en conséquence, l'administration de ces deux corporations est réunie au point de vue comptabilité.

Les revenus pour les fins d'administration de ces deux Caisses se sont élevés durant l'année 1930 à la somme de \$225,438.87 et les frais d'administration ont demandé une somme de \$211,232.86. L'excédent des revenus sur les dépenses a donc été de \$14,206.01. De ce surplus, il faut cependant enlever les réserves pour comptes douteux et pour dépréciation du mobilier, laissant un solde créditeur de \$1,894.82.

### 5° SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Malgré le malaise général qui s'est fait sentir dans le domaine de la finance durant l'année qui vient de se terminer, la *Société Nationale de Fiducie* a continué sa marche dans le chemin du progrès. Les résultats obtenus par cette société durant l'année 1930 sont vraiment très satisfaisants. Les revenus ont été de \$88,013.54 et ses dépenses se sont élevées à la somme de \$37,769.88. Après avoir pourvu aux dépréciations et aux différentes réserves ainsi qu'au paiement des dividendes, le surplus net de l'année a été de \$13,119.77.

La réserve générale de cette société se chiffre à la fin de l'année 1930 à la somme de \$140,000.00 avec un capital payé de \$112,500.00.

Ces chiffres ne comprennent aucunement les biens administrés par la *Société Nationale de Fiducie*, administration qui représente une somme de \$8,391,440.62 et dans ce montant, ne sont pas compris les biens des fabriques dont les répartitions sont administrées par la *Société Nationale de Fiducie*.

### 6° SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLONISATION

Cette filiale de notre *Société* a continué au cours de l'année écoulée à poursuivre les entreprises auxquelles elle s'est intéressée les années dernières.

En diverses occasions elle est appelée à donner des renseignements aux personnes désireuses de posséder des informations au sujet des régions de colonisation; dans quelques cas, elle a contribué à solder les frais de transport de certaines familles qu'elle estimait pouvoir faire des établissements sérieux à la campagne.

Le principal de ses efforts et de ses ressources a été employé au développement de l'industrie des conserves domestiques chez nos cultivateurs, dans les vieilles paroisses, la *Société* considérant que cette industrie aidera le cultivateur à tirer un meilleur parti de sa terre et qu'il y a là un moyen de retenir à la campagne la population rurale et de diminuer la désertion du sol.

Malgré la crise économique qui sévit partout et qui affecte particulièrement la production agricole, les affaires de la *Société* dans ce champ d'action ont progressé d'une façon satisfaisante; ses transactions pour l'année écoulée marque un progrès d'environ 20% sur l'année précédente et les diverses transactions de l'année 1930 laissent un surplus pour l'exercice de \$1,120.43, de sorte que l'année

s'est terminée avec un actif de \$46,732.21 contre un passif de \$30,157.57 auquel on a ajouté pour dépréciations \$1,443.79 laissant un actif net de \$15,130.85.

Les perspectives pour l'année actuelle laissent prévoir un nouveau progrès dans les affaires de la Société.

### Remerciements

Les excellents résultats financiers que j'ai eu le plaisir de porter à votre connaissance dans ce rapport sont dus en grande partie à la compétence, à l'esprit de travail et au dévouement des administrateurs, des membres du personnel de notre secrétariat et de nos diverses filiales. Qu'il me soit permis de me faire l'interprète de mes collègues du Conseil général pour leur offrir le sincère témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration.

Je me fais aussi un devoir et un plaisir de rendre hommage au dévouement et à l'esprit patriotique des officiers, des membres de nos sections et comités régionaux et de leur offrir nos sincères remerciements.

Le trésorier général,

J.-A. BARITEAU

Monument national,

Montréal, le 12 mars 1931



## Halifax



L'INEPTIE de certain chroniqueur raillant la "bougeotte", le mal de voyager, me faisait songer l'autre jour aux beaux vers de Joachim du Bellay:

*"Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme celui-là qui conquiert la toison,  
Et puis est retourné, plein d'usage et raison"...*

Non, je ne crois pas que ledit chroniqueur ait beaucoup voyagé, il manque d'usage et raison. Il n'a pas connu la grande joie des horizons nouveaux, n'a pas puisé à la fontaine de l'expérience et du savoir. Surtout, il n'a pas connu le frémissement d'être à l'avant-garde, aux postes avancés de la civilisation, il n'a pas connu l'émoi viril d'affronter les dangers des immenses solitudes, il n'est pas allé voir comment vivaient les autres ailleurs et il n'a pas porté hors de sa province son pouvoir d'observation et son désir de servir.

Sans remonter jusqu'au déluge, on voit l'Histoire nous annoncer gravement qu'au retour des Croisades, les chevaliers chrétiens virent s'opérer de grands changements dans leur architecture, leur industrie, leur finance, que sais-je encore? Ils avaient beaucoup appris en voyageant et, en particulier, s'étaient défaits de quelques préjugés. Nos pères n'occuperaient pas une si large place dans l'histoire de l'Amérique s'ils s'étaient confinés dans une sorte de "réserve" au milieu des races étrangères, le Québec et les approches de l'Ontario. Heureusement pour la race, ils ont beaucoup voyagé et étendu leur influence, et n'en déplaît au "malplaisant" chroniqueur, il y a encore des Canadiens français qui voyagent. Qui plus est, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

Je me représentais Halifax comme une ville ennuyeuse, sur la foi de quelques narrateurs plus ou moins bien informés. Mais, au sortir de la longue tranchée dans le granit, entrée de la ville par la voie ferroviaire, je n'ai pas tardé à changer d'opinion. Halifax a son intérêt, je dirai même son charme propre. Tout en rappelant Québec par certains côtés, sa citadelle, ses rues escarpées, son port naval, c'est une vieille ville anglaise, ressemblant un peu aux décors des ouvrages de Dickens (veuillez me croire, je n'y suis jamais allé), mais je veux dire tels qu'on se les représente par le texte et les gravures.

J'y ai trouvé une population ne semblant pas hostile ni hargneusement indifférente à l'élément français, malgré ce que les Acadiens, nos frères, ont pu souffrir dans le passé. Sait-on qu'il y a environ 3,000 Acadiens à Halifax? Il est vrai qu'ils ne sont pas groupés et l'on sait ce que cela veut dire pour la conservation intégrale de la langue, mais qui pourrait leur jeter la pierre.

J'ai erré avec intérêt, dans la vieille ville, remontant ses rues raides, examinant ses anciennes maisons en pierre et sans escaliers extérieurs, ô Montréal! retrouvant la vue jadis familière des taxis jaunes et noirs, montant dans ses petits tramways semblables à ceux de Sherbrooke, les Trois-Rivières et Moncton, la jolie petite ville bilingue.

Peut-être, ai-je été influencé dans mon appréciation par la visite de marchands de curiosités ne vendant pas trop cher ou par l'insistance courtoise de libraires anglais à me vendre des livres français (mon accent que je voulais londonnien m'aurait-il trahi?) Serait-ce l'amabilité de mon hôte irlandais et la courtoisie d'Acadiens s'entretenant avec moi dans un français qui me faisait oublier que j'étais loin de la rue Saint-Denis?

J'ai naturellement visité le port, cette section où l'on décharge, parmi les tournoisements des mouettes, des navires blancs du *Canadien National* apportant les bananes des Antilles et cet autre où viennent les grands paquebots; en descendant de la citadelle, j'ai dévalé jusqu'à des quais où l'on réparait de vieilles barques pontées ou semi-pontées, qui n'avaient rien à voir avec ce qui sort des cales de Glasgow ou de Belfast, mais qui étaient très pittoresques dans leur rusticité et leur rugueuse solidité.

Retournant au centre de la ville, j'ai constaté encore une fois que la population féminine paraissait assez forte proportionnellement à d'autres villes; cela s'explique peut-être par la navigation et le grand nombre des maisons de pension.

La ville elle-même m'a paru en plein développement, avec des industries actives (il y a de cela quelque temps). Elle renferme deux grands hôtels luxueux et très modernes, de beaux magasins. Mais son charme est fait, non du modernisme, mais d'une saveur d'ancienneté assez difficile à définir; bref, Halifax et son territoire forment un coin de notre empire canadien à visiter avec, pour contredire mon chroniqueur ennemi des voyages, un esprit libre de préjugés et ouvert aux possibilités de découvertes sans y mettre trop d'exigence car "la plus belle ville du monde. . ."

François LALONDE

## Honnêteté et franchise chez les Esquimaux

**C**OMME tous les autres peuples de la planète ronde, les Esquimaux ont certes une foule de défauts à corriger et leur indolence innée n'est pas le moindre. Mais, en ce qui concerne l'honnêteté et la franchise, ils pourraient en remontrer à la plupart de leurs frères des pays civilisés.

Les deux observations personnelles que je veux citer à l'appui de cet avancé prouvent combien les peuplades de l'Extrême-Nord savent respecter la propriété.

En décembre 1927, alors que j'étais destiné à passer l'hiver emprisonné dans les glaces, à Nottingham, nous partîmes, deux camarades et moi, accompagnés d'un esquimau, afin d'aller à la chasse au caribou à l'extrémité de l'île.

Ce voyage se fait naturellement en plusieurs étapes et dure plusieurs jours. Quand la nuit tombe, ce qui a lieu à cette date de l'année et sous cette latitude vers les deux heures de l'après-midi, le traîneau tiré par dix ou douze chiens vigoureux fait halte et nous construisons un "iglou" ou cabane de neige temporaire, afin de protéger notre sommeil contre les rigueurs du climat. Le lendemain, nous abandonnons ce logement plus que rudimentaire pour continuer notre voyage, bâtir plus loin une autre maison et c'est ainsi que nous atteignons l'endroit qui nous permettra de nous approvisionner de viande fraîche.

Dans un de ces logements où nous avons reposé et que nous avons quitté à l'aurore, j'avais par mégarde laissé un mouchoir de fantaisie, d'une couleur à mettre en rage toute la race bovine. Deux mois plus tard, un naturel de l'île qu'un missionnaire de passage avait jadis baptisé du nom de Salomon, vint frapper à ma porte et me rapporter l'article en question dont je lui fis d'ailleurs cadeau.

Le deuxième fait montre jusqu'à quel point cette honnêteté est poussée à l'extrême.

Pee-too-lah, un de nos employés, était surtout sous mon contrôle et ouvrait les caisses où je puisais les provisions que je remettais quotidiennement au cuisinier pour notre ordinaire. Comme il ne déjeunait jamais chez lui, j'avais pris l'habitude, en ouvrant les por-

tes du magasin, de lui donner soit une boîte de sardines, soit quelques biscuits ou différentes douceurs.

Un matin, ayant un rapport assez important à terminer dans ma chambre, je laissai mon employé seul devant les caisses ouvertes où l'on entrevoyait une foule de choses succulentes et j'oubliai tout à fait mon homme, si bien que j'allai prendre mon dîner. Vers les quatre heures, ne le voyant pas venir à mon logement suivant son habitude, je me rendis au magasin et le trouvai avec stupéfaction à la même place, à moitié exténué. Pour abandonner l'endroit où se trouvaient nos comestibles, il attendait mon retour, sans avoir touché à quoique ce soit pour soulager sa faim. Je sus heureusement et à sa grande joie réparer de suite ma lamentable distraction en le gorgeant d'une foule de bonnes choses.

Le mensonge est également détesté par la majorité de ces gens et il faut bien avoir soin de les regarder droit dans les yeux quand nous leur adressons la parole. Celui qui leur raconterait l'histoire la plus véridique sans prendre cette précaution courrait le risque de passer pour un fourbe et de ne plus être respecté de la tribu. Et le naturel surpris par les membres de sa race à fausser une seule fois la vérité sera relégué au rang des parias et des pestiférés.

La moralité des Esquimaux en général qui, il y a quelques années, laissait encore à désirer, en plusieurs localités, s'est améliorée grandement, grâce au zèle inlassable apporté par nos missionnaires. Et l'on ne saura jamais trop admirer le dévouement de ces apôtres du Christ pour apporter, avec les lumières de la Foi, un peu de réconfort à ces sympathiques peuplades de l'Extrême-Nord.

J.-Edmond LEFEBVRE



---

LES CONFERENCES POPULAIRES

---

## L'ENQUETE DE NOTRE REVUE

## Réponse de M. J.-E. Paquin

Professeur à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, le 19 mars 1930

M. Alphonse de la Rochelle  
Directeur de la *Revue nationale*  
Montréal

Cher monsieur et ami,

Vous me demandez ce que je pense de la création, par la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, des *Conférences populaires*. Mais le plus grand bien! Je suis convaincu que voilà un excellent moyen, une connaissance plus parfaite, à tous les hommes de bonne volonté, de comprendre mieux les devoirs sociaux et religieux qui incombent à chacun de nous.

Plus que jamais l'apostolat laïque est à l'ordre du jour: le chef de l'Eglise, notre Père commun, en parle avec la plus apostolique éloquence. c'est le cas de le dire; les diverses autorités sociales de ce pays réfléchissent à son épanouissement au milieu de notre pléiade de jeunes gens et d'hommes mûrs bien préparés soit par l'étude, soit par l'action de sociétés de culture générale comme l'A.C.J.C.

Tout notre peuple, — et nos dirigeants plus spécialement, — se doit de connaître mieux ses devoirs envers son prochain, son pays, ses institutions, ses droits de religion et de langue, etc. Les *Conférences populaires* contribueront à créer un esprit neuf qui sera la joie de ceux qu'intéressent ou inquiètent les questions sociales.

Qu'il me soit donc permis de vous avouer qu'une *croisade de conférences* ouvrira une orientation nouvelle emportant les esprits vers des préoccupations plus élevées, formant une plus nette perception du rôle que chacun peut et doit jouer dans notre société contemporaine: dévouement sincère à la chose publique, guerre à mort à tout esprit de clan ou de parti dans les questions sociales ou éducatives et qui étouffe tant de nobles et généreuses initiatives, sympathie active pour tout ce qui est juste dans les conflits ouvriers, défense intelligente du catholicisme et des traditions de notre race,

et que sais-je encore? N'est-ce pas que tel est votre programme en voulant la création des *Conférences populaires* ?

La vie intellectuelle doit être l'aliment de l'homme d'action sociale: toute sa vie active, qui comprend et apprécie ses responsabilités sociales, tend avant tout à le rendre plus homme. Être un homme, certes c'est être fort pour remplir sa tâche personnelle, mais ce n'est pas assez: c'est aussi surtout acquérir de la valeur pour accomplir toute sa tâche sociale. Les besoins, les nécessités, les difficultés, les aspirations, les ressources de toutes sortes qui donnent à notre temps sa physionomie et son caractère, exigent de chaque citoyen des efforts particuliers. Vos *Conférences populaires* développeront en lui cette richesse féconde de vie intellectuelle, morale et sociale qui en feront l'homme de valeur, l'esprit cultivé et averti, l'âme ouverte à toutes les lumières et la volonté mieux trempée. Voilà l'*Esto Vir* dont a besoin notre temps: il se forme d'abord à l'école primaire, puis à l'école secondaire et à l'Université; ce cercle s'agrandit dans les divers cercles d'études de l'A.C.J.C., puis obtiendra sa forme de parfaite culture dans les sections de votre société par un enseignement sérieux donné par des conférenciers bien choisis. Vraiment n'est-ce pas une oeuvre capitale que vous entreprenez et tous les esprits avertis et soucieux de l'ordre social et moral doivent s'en réjouir et vous apporter leur encouragement, leurs efforts et leur aide personnel.

Les sujets de conférences sont nombreux, mais j'en crois quelques-uns dignes de mention particulière. Les sujets d'apologétique, les questions ouvrières, les nobles figures de notre Histoire et les grandes questions d'éducation. Comme professeur, je crois urgent que chacun s'intéresse plus particulièrement aux questions d'éducation, surtout à cette époque où les esprits semblent se tourner vers de nouveaux pensers. Les droits des parents en éducation, les droits et pouvoirs de l'Etat, l'action bienfaisante de l'Eglise, l'éducation familiale, les grands principes d'éducation, les sophismes des divers systèmes d'éducation, voilà certes questions de haut intérêt qui peuvent se mêler à d'autres sujets d'études non moins importants.

Si vous avez besoin de ma collaboration, je suis tout à vos ordres et prêt à traiter des principales questions éducationnelles. Je serai heureux de contribuer, pour ma faible part, au réveil de la conscience publique, à l'amélioration des conditions de la vie politique et sociale de tout notre peuple. Votre bienfaisante société, en groupant chez elle tout un centre de vie intellectuelle, chrétienne et sociale intense, vivifiera du même coup toute la race et fera re-

fleurir en elle toutes les nobles qualités que nous devons garder comme l'héritage sacré de nos pères.

Je souhaite le plus grand succès à votre entreprise et j'espère que vous pouvez compter sur l'union fraternelle de tous vos membres et des amis dans la poursuite de vos nobles desseins.

Bien vôtre,

Prof. J.-E. PAQUIN

---

## Réponse de Lefranc

Montréal, le 31 mars 1930

Monsieur Alphonse de la Rochelle

Chef du secrétariat de la

*Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

Cher monsieur,

J'ai appris avec un véritable intérêt l'idée émise dans la *Revue nationale* par votre dévoué président, M. Guy Vanier, mais j'avoue que ce n'est qu'en relisant une deuxième fois ces pages et votre lettre que j'en ai bien compris toute la portée.

Je vous transmets dans les lignes qui suivent le résumé ou plutôt un aperçu de ma pensée à ce sujet que je vous prie d'accepter comme une goutte de plus dans les flots d'encre et d'éloquence qui devraient couler pour convaincre notre nation et la diriger dans la bonne voie.

Vous trouverez peut-être que mes pensées manquent de diplomatie et qu'elles ne peuvent être dites aussi sévèrement, mais elles sont basées sur le grand principe de l'autorité compétente avec tous ses droits et tous ses devoirs et s'opposent à l'anarchie qui flatte et qui ruine; elles s'appuient sur un haut piédestal, c'est pourquoi j'hésite à les formuler parce qu'elles paraîtront, j'en suis presque certain, comme une théorie impossible à appliquer.

Mais en prêchant ce principe d'autorité avec un peu de paroles adoucissantes, il y a peut-être moyen d'obtenir un bon résultat et c'est pourquoi je me suis hasardé à vous exposer un principe qu'on regarde aujourd'hui comme démodé, mais qui est réellement la base de toute société.

Si l'on définit une nation l'ensemble des individus qui la composent, notre peuple est à l'âge d'un fils qui veut s'émanciper, ou qui se croit assez vieux pour avoir ses idées et faire sa propre vie.

On dit qu'un individu est mûr quand l'expérience de la vie lui montre ses torts de jeunesse et la futilité de ses prétentions orgueil-

leuses. Un homme mûr, c'est un homme plus sage. Mais j'hésite à croire qu'un peuple vieillit dans le même sens. Un peuple qui lutte, c'est un peuple déjà assez vieux pour penser, mais c'est surtout un peuple encore jeune et vigoureux qui travaille et que le progrès économique n'a pas démoralisé ou gâté par une trop grande aisance.

Où en sommes-nous? Nous avons lutté trois cents ans et notre grande lutte fut sur le terrain économique entremêlée de combats linguistiques et religieux. Notre quasi-victoire d'indépendance économique nous porte déjà à dormir sur nos lauriers, parce que notre peuple a appris à vivre largement, à se payer du bon pain, du luxe et des jeux. Je ne voudrais pas être pessimiste, mais ne sommes-nous pas à ce point de vue sur le chemin de la décadence, avant de nous être rendus jamais au faite de la félicité.

Nous vivons vite: les temps de lutte, de gloire et de déchéance que les Grecs et les Romains et d'autres encore ont mis des siècles à vivre, ne sommes-nous pas à les parcourir avec trop de rapidité, à la suite d'un voisin qui nous entraîne et que l'on suit.

Voilà le fait, Pourquoi? et comment y remédier?

Je disais au début que notre peuple veut vivre sans entraves. C'est un peu le sort de toutes les démocraties quand le flot des idées populaires a débordé la digue opposée par les hommes de pensée élevée. La direction devient populaire et pour garder son poste ou l'obtenir, elle donne au peuple ce qu'il demande. C'est l'enfant indiscipliné qui ne veut plus rien entendre et que son père doit écouter pour obtenir de lui la subsistance. L'enfant ignorant ne veut pas s'instruire; il s'en aperçoit trop tard et ses propres fils font pire qu'il a fait lui-même à son père.

Pour remédier à cet état de choses, avant que l'enfant devienne le maître absolu, il faut que le père agisse promptement, employant avec discernement les paroles de conviction et l'énergie de l'autorité: ce qui veut dire chez un peuple qu'il faut que les hommes capables de comprendre les vraies causes de déchéance et les véritables causes de bonheur, présentent un coeur uni et usent d'énergie pour faire comprendre à tout le monde avec des paroles de sûre autorité que les flatteries n'ont d'autres buts que l'exploitation de l'ignorance. Il faut que tout le monde s'instruise ou au moins sache choisir ses maîtres et les écouter.

L'idée des *conférences populaires* est donc excellente, mais à la condition que ces conférences soient d'une sûre et saine théorie et ne prêtent le flanc à aucune attaque, c'est dire qu'au début, il convien-

drait de ne choisir comme conférenciers que des maîtres incontestables dont la voix ne peut être mise en doute, ensuite, que les sujets soient d'abord les plus simples pour obtenir un enseignement par degrés et non pas un enseignement qui étonne et semble impossible à mettre en pratique.

L'économie individuelle, dans son sens le plus large, serait peut-être un des premiers sujets à traiter dans le domaine général. Et pour traiter de l'économie individuelle, il faudrait peut-être d'abord étudier l'épargne par le budget et la comptabilité personnelle et familiale pour arriver à bien démontrer à l'individu d'abord qu'étant donnée telle situation, il faut nécessairement que les dépenses budgétaires et réelles doivent être inférieures aux revenus. Partant ensuite de ce principe, indiquer les moyens de diminuer les dépenses et d'augmenter les revenus pour rencontrer les nécessités du budget, démontrer en passant qu'un achat à \$2.00 par semaine fait \$100.00 par année, ce qui est simple mais rarement bien vu par la majorité.

J'ai indiqué l'économie individuelle, parce qu'il faut d'abord frapper la partie la plus sensible: pour que les principes de l'économie politique en général puissent s'appliquer, il faut que l'individu d'abord s'y conforme. Tous les sujets pourraient ainsi être étudiés, disséqués, divisés en autant de conférences que nécessaire. Si l'enseignement est bien fait, bien mis à la portée des auditeurs, ces derniers ne feront pas défaut.

Mais avant de terminer, j'insiste pour que le programme soit bien bâti, qu'il ait de la suite, si jamais l'on veut obtenir un résultat d'une aussi grande idée. Car il faut bien réfléchir qu'il faut s'attacher à toutes les grandes idées populaires qui ont un but apparemment louable, mais qui pour la plupart sacrifient l'intérêt général à l'intérêt particulier et en définitive ruinent la société tout entière et entraînent à sa perte l'individu lui-même.

La besogne est dure, grande et noble; elle est digne d'une société comme la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, pour qui les années ne comptent pas et qui s'est donnée pour tâche de *RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR*. Mais on doit toujours se souvenir que pour bien élever un enfant, pour le rendre meilleur, il ne faut pas satisfaire ses caprices, parce que l'enfant ne connaît pas ce qui fait ou fera son véritable bonheur.

Veuillez croire, cher notaire, que les idées ci-dessus ne sont émises à mon point de vue que pour le plus grand bien de notre peuple et j'ai le plaisir de signer, votre tout dévoué,

LEFRANC

BIBLIOGRAPHIE

BELANGER (l'abbé Oscar, prêtre, curé) Pointe-au-Chêne, P.Q. — *Economie et placements, vs Gaspillage*, 40 pages.

Voilà un tract qui arrive à point. Il indique les moyens à prendre pour organiser l'épargne et pratiquer cette vertu si rare aujourd'hui.

Cette brochure devrait se trouver entre les mains de tous les membres de nos sections. Pères de famille, ils ont à administrer leurs biens. M. l'abbé Bélanger les guidera d'une façon éclairée dans la préparation de leur budget, les convaincra de la nécessité d'épargner et leur indiquera la manière de placer en toute sûreté leurs économies.

Brochure en vente chez l'auteur Prix: 10 sous l'exemplaire. Prix spécial à la douzaine et au cent.

BLANCHARD (abbé Etienne, p.s.s.) *Vocabulaire bilingue par l'image*. Les Frères des Ecoles chrétiennes, 984, rue Côté, Montréal, 1931.

Ce volume cartonné compte 112 pages, grand format. Il donne les mots français et anglais de 2,000 images classées en 54 tableaux. Développement du vocabulaire, devoirs français et anglais, rédaction française, leçons de choses. Enseigne à mieux observer et à mieux parler, exerce l'esprit d'observation, fait acquérir une foule de connaissances pratiques, une bonne formation morale par ses rédactions et une excellente gymnastique intellectuelle par son genre de devoirs français et anglais. Traite des métiers et professions, de la construction, du chauffage, de la plomberie, des meubles, des articles de bureaux, de l'automobilisme, de l'aviation, des sports et jeux, de l'aviculture, de l'industrie laitière, de l'horticulture, des instruments aratoires, des articles religieux, etc. Excellent pour les traducteurs. Prix, relié: 60 sous; franco 68 sous. Chez les libraires ou à l'adresse suivante: L'abbé Etienne Blanchard, Eglise Notre-Dame, Montréal.

MORIN (Victor) *Une Société secrète de Patriotes canadiens aux Etats-Unis*. Ottawa. Imprimé pour la *Société Royale du Canada*, 1930, 58 pages.

Mémoire lu par l'auteur à la réunion de mai 1930 de la *Société Royale du Canada*. Cette brochure fait connaître l'existence, le fonctionnement et les vicissitudes de la *Société bienveillante des Réfugiés canadiens de la cité de Rochester*. Cette organisation a été fondée le 17 janvier 1839, grâce à l'initiative de MM. Charles Drolet, Laurent Caron et Joseph-R. Lacroix. Les activités de ces patriotes cessèrent vers 1842.



# ÉCOLE TECHNIQUE

200 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Fondée par le Gouvernement de la province de Québec  
Subventionnée par le Gouvernement Provincial et la Cité de Montréal

PRÉPARANT AUX CARRIÈRES INDUSTRIELLES  
COMME EXPERTS, CONTREMAÎTRES, CHEFS D'ATELIERS  
IMPRIMEURS, ETC.

## COURS DU JOUR

**Cours technique.** — Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

**Cours des métiers.** — S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

**Cours d'apprentissage.** — Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'Indus-

trie, de façon à permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'École chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

**Cours spéciaux d'Automobile.** — Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de *mécaniciens en véhicules moteurs* délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

## COURS DU SOIR

**Cours libres.** — Mathématiques appliquées. Dessin industriel, Electricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers), Chimie industrielle, Peinture en bâtiment, (intérieur et extérieur), Plomberie sanitaire et chauf-

fage, Etude des plans, Estimations en construction, Tracé en construction, Modelage, Menuiserie, Ebénisterie, Ajustage, Soudure autogène, Forge, Fonderie, Chaudière à vapeur, Automobile, Imprimerie (composition, presses).

Les élèves ayant terminé leur cours primaire et qui seraient désireux de se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

PROSPECTUS SUR DEMANDE



*N. B.* — Invitation spéciale est faite aux instituteurs, de venir visiter nos ateliers avec leurs élèves: ils seront toujours les bienvenus.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT: TÉL. HA. 2595

Annonce composée à l'atelier de typographie de l'École



## CAISSE

*TOUS se préoccupent de savoir gagner: bien peu, de savoir dépenser. Il y a pourtant une science de la dépense. C'est elle qui enseigne de garantir sa subsistance par la rente viagère. Si tout le monde avait voulu l'apprendre, nos refuges n'auraient pas à refuser nombre de gueux.*



CAISSE  
NATIONALE  
D'ÉCONOMIE

55, rue St-Jacques O.  
Montréal



## FIDUCIE

*LES trois - quarts des pères de famille ne laissent que des assurances. Est-ce suffisant? Non: ces épargnes ne sont pas assez protégées. Vous voulez qu'elles profitent aux vôtres, exclusivement, n'est-ce pas? Alors il n'y a que la Fiducie qui puisse vous donner cette exceptionnelle garantie.*



SOCIÉTÉ  
NATIONALE  
DE FIDUCIE

55, rue St-Jacques O.  
Montréal

**COMITES PERMANENTS**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL**  
1930-1931

---

**COMITE DE REGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE  
NATIONALE D'ECONOMIE ET DE LA CAISSE  
DE REMBOURSEMENT**

*Président:* M. Guy VANIER

*Secrétaire-trésorier:* M. J.-Albert BARITEAU

*Membres:* MM. Aimé PARENT, J.-Ovila MOQUIN, Alphonse PHANEUF

---

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU  
MONUMENT NATIONAL**

*Président:* M. Ernest-J. BROSSARD

*Membres:* MM. Guy VANIER, J.-Albert BARITEAU, J.-A. BERNIER,  
Louis POULIOT.

---

**COMMISSION D'ETUDE**

*Président:* M. V.-Elzéar BEAUPRE

*Membres:* MM. Olivier MAURAUULT, P.S.S., Ernest-J. BROSSARD,  
J.-Alfred BERNIER, Alphonse PHANEUF, Maurice  
TESSIER.

---

**COMITE DES COURS ET PUBLICATIONS**

*Président:* M. Alphonse PHANEUF

*Membres:* MM. V.-Elzéar BEAUPRE, J.-Albert BARITEAU, J.-Ovila  
MOQUIN, Louis POULIOT, Maurice TESSIER.

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**

*Président:* M. Victor MORIN

*1er vice-président:* M. Guy VANIER, c.R.

*2e vice-président:* M. J.-Victorien DESAULNIERS

*Membres:* MM. Charles LAURENDEAU, V.-Elzéar BEAUPRE, Justi-  
nien PELLETIER, Aimé PARENT, Ernest-J. BROS-  
SARD

*Directeur-gérant:* M. J.-Victorien DESAULNIERS

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLONISATION**

*Président:* M. Jules de SERRES

*Vice-président:* M. Rodolphe LANGEVIN

*Secrétaire:* H. Henry L.-AUGER

*Membres:* MM. V.-Elzéar BEAUPRE, gérant, Oscar GATINEAU, Al-  
phonse HARDY, L.-M. CORNELLIER, J.-Ovila MOQUIN.

**COMPLIMENTS**  
DE LA  
**BRASSERIE DOW**  
ET DE LA  
**BRASSERIE DAWES**

"NATIONAL BREWERIES LIMITED"